

Pour diffusion immédiate : 22 juillet, 2019

La Commission des Grands Lacs, la Commission mixte internationale et la Commission des pêcheries des Grands Lacs appuient Invasive Mussel Collaborative

Ann Arbor, Mich. - La [Commission des Grands Lacs](#), la [Commission mixte internationale](#) et la [Commission des pêcheries des Grands Lacs](#) ont annoncé aujourd'hui leur appui à l'[Invasive Mussel Collaborative](#) (IMC) dans son rôle de forum de ré pondant apte à trouver des solutions prioritaires aux problèmes persistants des moules envahissantes dans les Grands Lacs. Dans une [déclaration commune](#), les trois commissions reconnaissent l'IMC comme étant la structure appropriée pour promouvoir le dialogue constructif, la coordination de la recherche scientifique et la dissémination d'information sur les moules envahissantes dans le bassin des Grands Lacs, afin de guider des actions visant à mitiger leurs impacts négatifs.

« La Commission des Grands Lacs est ravie d'être un membre fondateur de l'Invasive Mussel Collaborative, un de nos nombreux efforts qui rassemble les gens appropriés pour s'attaquer aux plus grands problèmes auxquels font face les Grands Lacs », a déclaré John Linc Stine, président de la Commission des Grands Lacs et directeur exécutif de Freshwater, un organisme à but non lucratif basé à Minneapolis. M. Stine a souligné l'importance de travailler ensemble pour adresser les impacts importants qu'ont les moules envahissantes sur l'environnement et les économies des états et des provinces des Grands Lacs. « Nous appuyons avec enthousiasme le leadership d'IMC dans ce rôle », a-t-il dit.

Les trois commissions demandent à l'IMC de présenter régulièrement son progrès aux États-Unis et au Canada dans le cadre de l'[Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs](#), qui engage les deux pays à prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes et à contrôler ou à éradiquer celles qui y sont déjà.

La présidente américaine de la CMI, Jane Corwin, a affirmé : « les moules zébrées et quaggas envahissantes sont reconnues comme l'une des menaces les plus importantes à la santé écologique et économique des Grands Lacs. L'IMC harmonise ses efforts avec ceux de la CMI afin de collaborer avec d'autres, et à échanger de l'information à l'appui d'un programme commun de lutte contre les moules envahissantes ».

Selon le président canadien de la CMI, Pierre Béland : « Une telle coordination entre nos commissions constituera une étape essentielle pour assurer que les effets destructeurs et généralisés des moules quaggas et zébrées puissent être ralentis et, espérons-le, maîtrisés à terme. »

« Les moules envahissantes, en particulier les moules zébrées et quaggas, ont considérablement modifié l'écologie des Grands Lacs depuis leur première prolifération dans le bassin à partir des années 1980 », a déclaré Jim McKane, président de la Commission des pêcheries des Grands Lacs. « Bien que la situation soit alarmante, le succès que nous avons connu avec le programme de lutte contre la lamproie marine devrait encourager tout le

- plus -

monde à chercher des solutions. L’Invasive Mussel Collaborative est un excellent forum pour continuer de mobiliser les meilleurs experts du bassin des Grands Lacs autour de ce problème de taille. »

L’IMC a été créé en 2015 dans le but d’échanger des informations, de déterminer les priorités régionales en matière de recherche et de gestion, et d’avancer les technologies sur des bases scientifiques solides, pour le contrôle des moules envahissantes. Les membres fondateurs comprennent la Commission des Grands Lacs, le U.S. Geological Survey, la National Oceanic and Atmospheric Administration et la Commission des pêcheries des Grands Lacs. La [stratégie de gestion des moules zébrées et quaggas envahissantes](#) d’IMC, publiée en 2018 (en anglais seulement), propose une feuille de route à l’échelle du bassin versant destinée à faire progresser la science et à améliorer le contrôle des moules envahissantes.

###

La Commission des Grands Lacs, placée sous l’actuelle présidence de John Linc Stine, ancien commissaire de la Minnesota Pollution Control Agency (Agence de lutte contre la pollution du Minnesota), est un organisme né d’un accord interétatique composé de représentants des États et du gouvernement fédéral des États-Unis. La Commission se consacre à la promotion d’une économie forte, d’un environnement sain et d’une qualité de vie élevée dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Ses membres sont nommés par les gouverneurs, les législateurs et les représentants d’agences de huit États membres. Les provinces de l’Ontario et du Québec ont été admis comme membres associés à la faveur de la signature d’une « Déclaration de partenariat ». La Commission a en outre un programme de participation d’observateurs officiels ouvert aux organismes fédéraux américains et canadiens, aux autorités tribales, aux organismes binationaux et aux groupes d’intérêt à vocation régionale. Le bureau de la Commission est situé à Ann Arbor (Michigan). Pour en savoir plus, veuillez consulter le site de la Commission (en anglais seulement) www.glc.org